



FONDATION

# "LES BILLODES"

Institution fondée par Marie-Anne Calame en 1815

**Centre pédagogique**

Le Locle

RAPPORT ANNUEL

2013

## Conseil de la Fondation

### CONSEIL :

Année de  
nomination

- 1993 M. Pierre-Alain OES, assesseur, Le Locle
- 1994 Mme Michèle KOHLY, assesseur, Le Locle
- 1999 M. Martial DEBELY, assesseur, La Chaux-de-Fonds
- 2003 M. Pascal COSANDIER, secrétaire, Le Locle
- 2003 M. Rolf KOHLER, assesseur, La Chaux-de-Fonds
- 2003 M. Gérard TRIPONEZ, assesseur, Le Locle
- 2004 M. Blaise OESCH, vice-président / président depuis juin 2013, Le Locle
- 2005 M. Florian BACHMANN, assesseur, Les Brenets
- 2005 Mme Monika MAIRE-HEFTI, présidente jusqu'en mai 2013, Les Ponts-de-Martel
- 2009 M. Jean-Pierre CHAPUIS, assesseur, Le Locle
- 2009 Mme Anne-Françoise PIAGET, assesseur, Le Cerneux-Péquignot
- 2009 M. Etienne ROBERT-GRANDPIERRE, assesseur, Cortaillod
- 2012 M. Bertrand LEITENBERG, assesseur, La Chaux-de-Fonds

### BUREAU DU CONSEIL :

- 2000 Mme Michèle KOHLY, assesseur, Le Locle
- 2004 M. Pascal COSANDIER, secrétaire, Le Locle
- 2005 Mme Monika MAIRE-HEFTI, présidente jusqu'en mai 2013, Les Ponts-de-Martel
- 2009 M. Rolf KOHLER, assesseur, La Chaux-de-Fonds
- 2009 M. Blaise OESCH, vice-président / président depuis juin 2013, Le Locle

### REPRESENTANT DU DEPT. SANTE & AFFAIRES SOCIALES

- 2012 M. Luca Fumagalli, adjoint au Chef du Service des Institutions pour Adultes et Mineurs, Neuchâtel

### VERIFICATEUR DES COMPTES

- 2009 Fiduciaire FIDUHAL, La Chaux-de-Fonds

### DIRECTION

- 2010 M. Jacques FARRON, directeur, La Chaux-de-Fonds
- 2010 Mme Khédidja GIRARDET, directrice-adjointe du secteur éducatif, Le Locle
- 2010 Mme Elisabeth SCHAEER PERRIN, directrice-adjointe du secteur pédagogique, La Chaux-de-Fonds
- 2012 Mme Corinne BURGNER, administratrice, Le Locle

### DELEGUE DU PERSONNEL

- 2005 M. Henri COUVREUX, délégué du personnel, Villers-le-Lac

## Fondation "Les Billodes", au Locle

### Rapport annuel de gestion 2013

Au cours de l'année 2013, divers événements marquants dans la vie de la Fondation sont à signaler. Il faut relever en particulier :

- La démission de la présidente, Madame Monika Maire-Hefli, suite à son élection au Conseil d'Etat neuchâtelois au printemps 2013; l'intérim de la présidence ayant été assumé par le soussigné.
- Les très importants travaux de rénovation du bâtiment Monts 24A, qui ont pu être menés à bien pour la rentrée d'août 2013, cela malgré d'une part l'ampleur de ces travaux, et d'autre part la découverte d'amiante ayant nécessité de lourds travaux d'assainissement.
- L'important défi financier représenté par la participation à la recapitalisation de la caisse de pensions publique (prévoyance.ne), pour laquelle la Fondation a dû trouver, et a obtenu, avant fin 2013 un financement totalisant Fr. 388'000.--; en notant que l'Etat de Neuchâtel ne reconnaît pas, pour toutes les institutions concernées par cette recapitalisation, leur contribution dans les charges d'exploitation.
- La difficulté, au vu de la situation financière du canton de Neuchâtel, à faire valider par ce dernier le budget 2014 (problème rencontré par toutes les institutions d'éducation spécialisée, en autres), validation qui, après d'importants efforts de compression des charges, a pu être obtenue officiellement.
- L'élaboration d'une charte éthique et qualité (charte institutionnelle et chartes par secteur).
- Diverses modifications statutaires, qui ont été approuvées par l'Autorité de surveillance.

- La préparation des festivités pour célébrer le 200<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de l'institution des Billodes en 1814.

Le Conseil de fondation, le Collège de direction et les collaborateurs de l'institution ont fourni un travail intense afin de marquer dignement cet anniversaire, dont les festivités s'étaleront sur 2014 et 2015.

- L'élaboration d'une collaboration avec une famille d'accueil reconnue par le canton de Neuchâtel, soit Le Palabrier à La Chaux-de-Fonds.
- La mise sur pied d'une supervision d'équipe pour les quatre membres du Collège de direction.
- La mise en valeur de l'immeuble Monts 24A, impliquant notamment la signature de baux avec la Commune du Locle pour les secteurs parascolaire, préscolaire et une classe du Cercle scolaire du Locle cycles 1 et 2.

Ce bâtiment n'étant plus affecté directement aux activités éducatives et pédagogiques de l'institution, cette valorisation se révèle fructueuse; pour tenir compte de cette situation, il est prévu de séparer ledit bâtiment par une division cadastrale, et que la Fondation le cède à une société immobilière (à constituer) dont elle sera seule actionnaire. Ce processus, en cours, nécessitera l'accord du Conseil de fondation (déjà acquis sur le principe), ainsi que l'approbation tant de l'Autorité de surveillance que du SIAM (Service cantonal des institutions pour adultes et mineurs).

./.

Le présent rapport d'activité 2013 a été rédigé par le soussigné en sa qualité de président par intérim (en fonction depuis la démission de Madame Monika Maire-Hefti jusqu'à fin 2013).

Le Locle, le 10 juillet 2014.

Blaise Oesch, président ad interim :

## Liste des membres du personnel au 31.12.2013

### DIRECTION

M. Jacques FARRON, directeur  
Mme Khédidja GIRARDET,  
directrice-adjointe du secteur éducatif  
Mme Elisabeth SCHAER PERRIN,  
directrice-adjointe du secteur pédagogique  
Mme Corinne BURGNER, administratrice

### ADMINISTRATION

Mme Cindy GOMES, apprentie de commerce  
Mme Christine STAUFFER

### CUISINE

M. Silvio BUCHMANN  
Mme Mirielle SCHINDELHOLZ  
Mme Emilie AGEON, apprentie aide de  
cuisine

### CONCIERGERIE

M. Stéphane MEIER  
M. Fabien SCHMID  
Mme Daisy CATANEO, à temps partiel  
M. Sylvain MENETREY, apprenti  
agent d'exploitation

### LINGERIE

Mme Laurence MEIER, à temps partiel

### VEILLES

Mme Christine HUGUENIN, à temps partiel  
Mme Nathalie BUFFE, à temps partiel  
Mme Laureen BRUGGMANN, à temps partiel

### AUMONERIE

M. Patrick Chabloz, à temps partiel  
M. Nicolas Droz, à temps partiel

### EQUIPE EDUCATIVE

Mme Stéphanie AMSTALDEN, à temps partiel  
Mme Christine BILLOD-GIRARD, à t. partiel  
Mme Annie CHOIGNARD, à temps partiel  
M. Henri COUVREUX  
Mme Annick DEL PINO  
Mme Yanne GACHOUD  
Mme Isabelle GUGGISBERG, à temps partiel  
Mme Lucille GREUB  
M. Xavier HUGUENIN  
M. Jean-Daniel OTHO  
M. Adrien PARATTE, apprenti ASE  
M. Joachim ROTA, apprenti ASE  
M. Julien SCHOTT, à temps partiel  
M. Yannick SPICHIGER, à temps partiel  
Mme Luna TOSCANO, à temps partiel  
M. Yann VERMOT  
Mme Aline WISARD, à temps partiel  
M. Richard YAO  
Mme Samia ZANESCO, à temps partiel

### EQUIPE PEDAGOGIQUE

M. Anthony GIRARD, à temps partiel  
Mme Séverine HEDIGER, à temps partiel  
Mme Ariane PACE, à temps partiel  
Mme Eva PISCITELLI, à temps partiel  
Mme Elisabeth SCHAER PERRIN, à t. partiel  
M. Wilhelm PAULET, à temps partiel  
M. Francis SOLIS

### EQUIPE THÉRAPEUTIQUE

Mme Florence ARRIGHI, psychothérapeute  
M. Ernesto GERARDI, pédo- psychiatre  
Mme Aline BOILLAT, orthophoniste  
Mme Dominique LAMY, psychomotricienne  
Mme Aurélie GREMION, psychologue

## Rapport du directeur

*"Les paroles sages tombent quelquefois dans l'oreille d'un sourd ; mais un mot gentil n'est jamais perdu".*

*Arthur Helps*

L'année 2013 a été principalement centrée sur la consolidation des projets amorcés en 2011 et 2012, notamment les réformes de nos classes internes, l'augmentation des synergies avec des partenaires externes au Centre pédagogique et la réorganisation de nos espaces institutionnels.

Ainsi, cet été le groupe éducatif des adolescentes installées depuis des décennies dans notre bâtiment de Monts 24a a migré au 3<sup>ème</sup> étage de notre structure principale. Nos adolescentes y ont trouvé une unité d'accueil entièrement rénovée, modernisée et conceptualisée pour répondre aux mieux à leurs besoins et à ceux de l'équipe éducative. Le groupe de vie principal peut accueillir entre 6 et 8 adolescentes. Une unité "studios" y est rattachée et peut y accueillir 2 adolescentes en phase d'autonomisation et de responsabilisation.

Durant cette période, l'équipe thérapeutique a également pu inaugurer ses nouveaux bureaux dans l'espace pluridisciplinaire du 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment principal entièrement rénové lui aussi. Un regroupement bénéfique qui rassemble nos spécialistes et qui renforce les échanges et les synergies thérapeutiques. Il est toutefois à noter que la psychomotricité reste détachée pour permettre de conserver un bel espace thérapeutique qu'il n'était pas possible de transposer dans la nouvelle unité.

Nous avons également accueilli cet automne dans notre bâtiment Monts 24a une crèche qui a rejoint la structure d'accueil parascolaire. Pour rappel, ces deux structures sont rattachées à la Ville du Locle qui se pose en partenaire actif dans notre projet de démarginalisation du Centre pédagogique. Dans ce partenariat nous relevons également le projet temporaire d'implantation d'une classe Cycle 1, niveau 1-2, de l'école "ordinaire" dans notre collège interne. Cette intégration s'est déroulée à notre entière satisfaction et l'ensemble des acteurs concernés se réjouit d'envisager une suite...

Nous avons également abouti à satisfaction à l'élaboration d'une charte institutionnelle qui considère les préoccupations d'ordre éthique, déontologique et d'exigences qualité portées par l'ensemble du personnel et par le comité.

Cette charte est le résultat d'un travail de réflexion et de concertation qui, en lien direct avec le standard qualité pour les enfants placés hors du foyer familial, Quality4Children (Q4C), s'organise en trois temps, l'admission de l'enfant dans l'institution, son placement et son départ. Vous pourrez découvrir cette charte en fin de rapport annuel.

La mise en place d'un nouveau logiciel comptable a également fortement mobilisé notre administratrice, Madame Burgener. Un immense merci à elle pour cet intense engagement de qualité.

Cette fin d'année 2013 fut aussi ébranlée par une fragilisation de rapports de confiance. Une épreuve sensible pour beaucoup, quelques remises en question mais surtout, une volonté affirmée de traverser la tempête, de tenir le cap et d'amener la barque à bon port, en 2014, avec la conviction qu'on ressort grandi des expériences vécues.

### **Mouvement du personnel**

Je souligne le départ de Mme M.-Louise Chenoy qui après plus de 16 ans de veilles actives au sein du Centre pédagogique se retire afin d'aspirer à une retraite plus que méritée. Nous la remercions encore vivement pour son engagement, sa loyauté et sa constante bonne humeur. Mme Laureen Bruggmann rejoint l'équipe de veilleuses, nous lui souhaitons la bienvenue.

Nous saluons également les arrivées de Mesdames Séverine Hediger (enseignante), Aurélie Gremion (psychologue), Annick Del Pino (apprentie assistante socio-éducative) et de Messieurs Ernesto Gerardi (pédopsychiatre), Wilhelm Paulet (enseignant), Anthony Girard (enseignant), Richard Yao (éducateur) et Joachim Rota (apprenti assistant socio-éducatif).

Pour la générosité de leur engagement et leur collaboration compétente, nous remercions sincèrement Mesdames Catherine Paquier (psychologue), Katia Yabiku (pédopsychiatre), Solène Frosio (enseignante), Lauranne Keller (enseignante) et Monsieur Simon L'Arvor (éducateur) qui ont décidé de donner une nouvelle orientation à leur carrière professionnelle.

## Formations

Nous félicitons Madame Yasmine Fetahi et Monsieur Richard Yao qui ont passé avec succès leurs examens de fin d'apprentissage CFC d'assistant socio-éducatif.

Un GRAND MERCI à l'ensemble des collaborateurs, à nos différents partenaires, aux familles et aux membres du comité qui par leurs actions et leurs implications ont contribué aux suivis éducatifs de nos jeunes ainsi qu'à la bonne marche de l'institution et au soutien de notre mission.

Jacques Farron, directeur

## Projets 2014

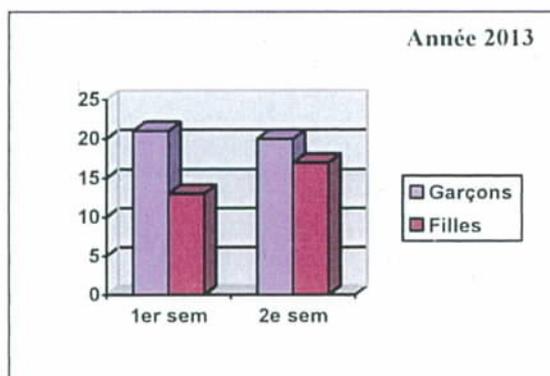
- Préparation des festivités en 2015 du 200<sup>ème</sup> anniversaire de la Fondation "Les Billodes"
- Réaliser les camps extraordinaires "Grisons 2014". Des aventures itinérantes avec nos jeunes qui nous amèneront du Locle aux Grisons à la découverte du Parc National Suisse.
- Finaliser un concept de collaboration entre l'Espace familial d'accueil professionnel "Le Palabrier" et le Centre pédagogique "Les Billodes".
- Finaliser le processus de séparation du bâtiment Monts24a des comptes d'exploitations du Centre pédagogique (affectation actuelle plus en lien direct avec la mission du Centre).

## Statistiques 2013

### Groupes éducatifs

Taux d'occupation **114.3 %**

Répartition garçons-filles en internat





## Rapport du secteur éducatif

Encore une fois cette année a été extrêmement riche en événements et en remises en question. Nous avons mis en place l'année dernière le concept de soutien à la parentalité. Nous avons pu ainsi le mettre en perspective et le confronter à notre quotidien professionnel. Nous avons accueilli un jeune garçon qui ne pouvait voir sa mère que dans le contexte des "Points Rencontres". Lors des premières semaines de placement, nous nous sommes attelés à apprivoiser cette mère qui en voulait au monde entier.

Elle a pu gentiment nous faire confiance et nous avons pu entamer un réel travail avec cette mère et son enfant. Elle s'est, petit à petit, sentie reconnue et n'a plus eu peur que nous lui volions son enfant. Elle a pu dire qu'elle avait le sentiment d'être moins jugée. Elle pouvait mieux entendre nos remarques et partager avec nous ses soucis de mère. Nous avons élaboré un projet en totale collaboration avec la psychologue-psychothérapeute du jeune, le curateur, l'équipe éducative et elle. Ce fut un travail nourri de réflexions, d'interrogations mais également plein de remise en question et de doute.

Cette mère est venue tout d'abord pendant les mercredis après-midi. Ensuite, elle a participé aux repas, fait les devoirs. Elle reprenait son rôle de mère et s'est sentie de moins en moins dépossédée de la vie de son fils et a pu prendre une part active dans le placement de ce dernier.

Chaque étape franchie a été discutée avec le réseau interne et externe. La mère a toujours été présente lors de ses réflexions. Nous n'allions jamais assez vite pour elle. Le plus intéressant dans ce travail a été de côtoyer cette mère, tant dans sa souffrance que dans sa joie. C'est comme si le placement prenait une tout autre dimension.

Pour être honnête, il est clair que nous avons souci que la présence de cette mère au sein même de l'institution et dans des moments clés (repas, devoirs, activités diverses..) nous envahisse ou nous gêne dans notre travail. Il a fallu aussi défendre notre territoire quelquefois en lui rappelant le cadre et la place de chacun. Mais avec le temps, tout le monde a pu s'y retrouver.

La formation "soutien à la parentalité" avec Guy Hardy et Ivan Rondelli à laquelle un bon nombre d'éducateurs/trices ont participé a été d'une grande aide également.

Au fil des mois, ce jeune garçon a pu sortir de l'institution et rentre actuellement les week-ends chez lui. Le placement reste toujours une souffrance pour ces deux personnes et cette mère le vit encore comme une profonde injustice mais nous continuons à œuvrer ensemble pour qu'un retour en famille soit possible.

Il est vrai que la remise en question et la volonté de s'adapter continuellement aux situations qui sont toujours plus complexes et déroutantes doivent faire partie intégrante de notre façon de faire mais il faut reconnaître que ce n'est pas chose aisée et je tiens à remercier tant le réseau externe (OPE, CNPea, Croix rouge) que le réseau interne (équipes éducative et pédagogique) pour ce magnifique travail accompli cette année. Je tiens également à remercier cette mère qui se reconnaîtra sans doute à travers ces lignes pour sa confiance et sa ténacité.

Khedidja Girardet, directrice-adjointe du secteur éducatif

## Rapport du secteur pédagogique

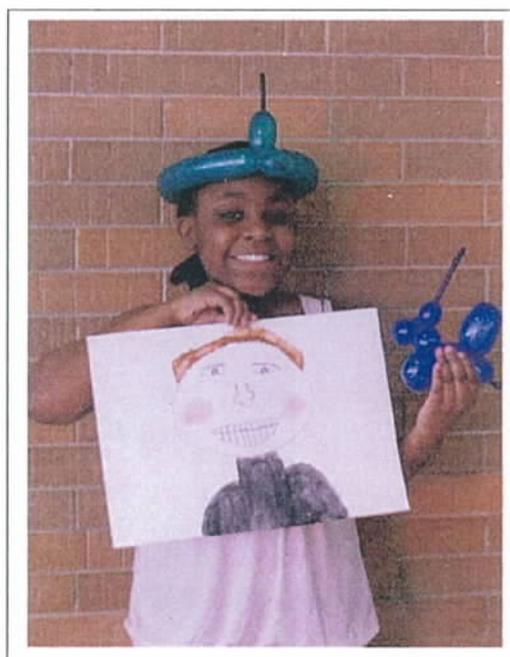
L'année scolaire 2012-2013 fut celle du premier bilan quant à l'adéquation de notre nouvelle grille horaire augmentée de 5 périodes hebdomadaires. Elle a permis d'y inscrire l'enseignement régulier des langues (allemand/anglais) pour des élèves de fin cycle 2 et pour tout le cycle 3 et d'offrir à d'autres, un enseignement spécifique, davantage axé sur des domaines pratiques.

Les enseignants de ces classes « Option Langues » et « Option Pratique » ont eu à relever un défi de taille pour poser des objectifs réalisables. L'organisation de chaque classe à option, accueillant un nombre conséquent d'élèves, de niveaux scolaires très hétérogènes, sans oublier la gestion de comportements parfois très limites, a été mûrement réfléchi.

La nécessité de concevoir un échancier des objectifs par modules pour l'année scolaire et pour chaque sous-groupe de même niveau, s'est avérée bien évidemment payante à terme. Les enseignants n'ont pas compté les heures passées dans l'élaboration de ces domaines disciplinaires (mais n'est-ce pas le propre de ceux qui embrassent cette fonction ?) et se sont montrés plus que créatifs et enthousiastes.

Nous avons pu compter cette année encore sur le concours de 2 nouveaux civilistes, appui très appréciable pour la gestion des sous-groupes, permettant aux élèves de travailler de manière plus confortable et sereine et donc, plus efficace !

Les autres enseignants des classes internes « régulières » ont également bénéficié de cette grille horaire augmentée, puisqu'ils ont pu renforcer l'enseignement des branches fondamentales, proposer une approche plus ajustée aux attentes du PER tout en différenciant bien entendu, les objectifs selon les compétences des jeunes que nous accueillons.



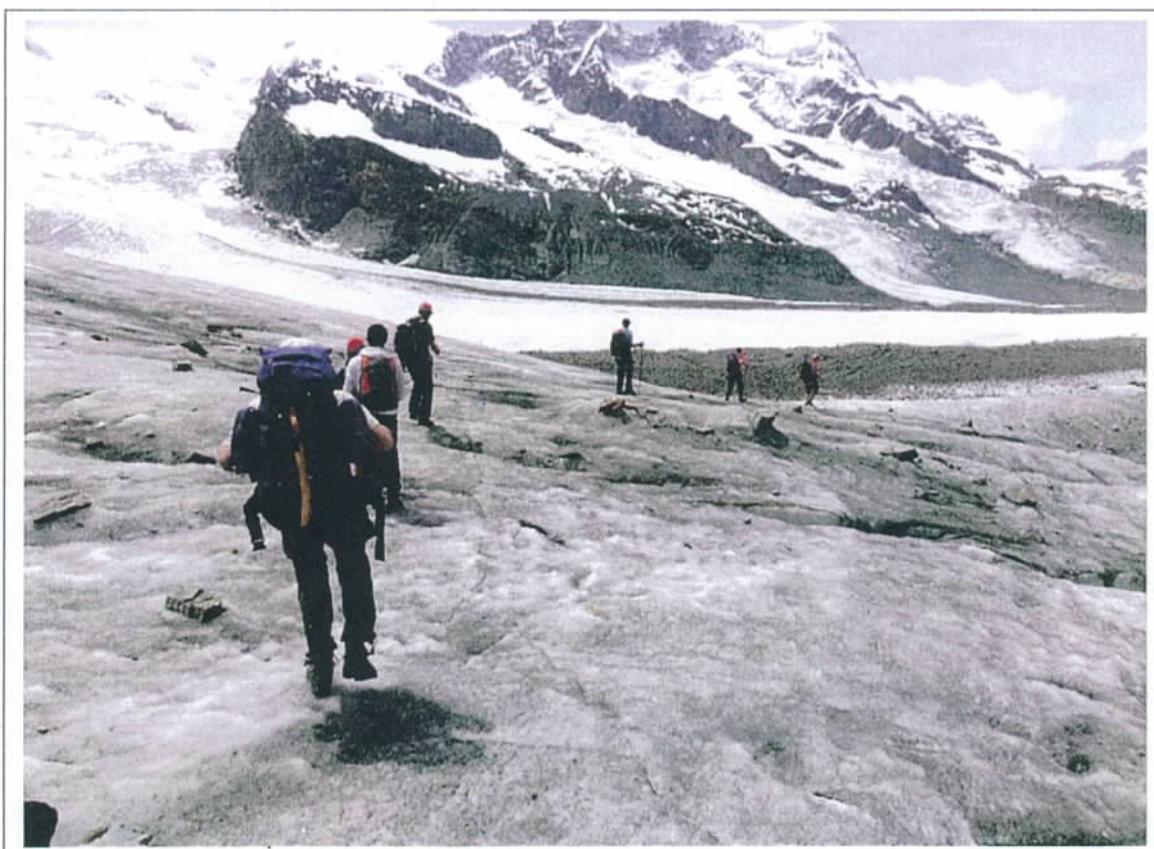
Et les élèves, qu'en pensent-ils de tout ceci ? Nous leur avons posé la question et après les premières récriminations à l'annonce des périodes supplémentaires (« c'est trop nul l'allemand ! », « pourquoi on doit travailler plus ? », « on doit se lever plus tôt ! », « ça finit trop tard ! », « je vais mourir ! », « j'irai pas ! »), la plupart on ressenti peu après, une certaine fierté à l'idée d'être conformes aux élèves des classes ordinaires.

Ceci confirmant bien la réflexion faite par un élève lors de la mise en place du projet en 2012 :

« Eh bien, maintenant, je me sens vraiment comme un élève normal ! »

Elisabeth Schaer Perrin, directrice-adjointe du secteur pédagogique

*Glacier du Gorner et Mont Rose*



## Mémento 2013

- Janvier      Spectacle "*Zap Revue fête ses 10 ans*" au Théâtre Casino, Le Locle.  
Séance d'informations aux jeunes filles sur les dangers liés aux nouvelles technologies.
- Février      Camp ski à Anzère (Valais).  
Pièce **Yoko-ni**, création originale ayant pour thématique le nouveau monde des jeux vidéo et des univers virtuels. Un spectacle joué par la compagnie théâtrale "Les voyages extraordinaires".  
Séance dédicace avec les jeunes et les joueurs du HCC.
- Mars          Conférence-ateliers destinés aux jeunes filles sur le thème "*Image de soi*".  
Visite des studios de la RTS par le groupe des "Petits".
- Avril          Camp de Pâques à Montreux.  
Participation au "*29<sup>ème</sup> BCN Tour du Canton*", course à pied (avril-mai).
- Mai            Sortie pédagogique et citoyenne sur le "*Chemin des planètes*" avec l'ensemble de l'institution.  
Sortie pédagogique de la classe FS42 à l'Alimentarium de Vevey.
- Juin            Championnat d'unihockey inter-institutions.  
Représentation au home "*La Résidence*" de notre chorale.  
Visite du studio de musique de Jean Geissbühler par le groupe des "Petits".  
Création d'une chanson par un jeune du groupe des "Petits" (paroles et musique) et enregistrement avec le reste du groupe dans le studio de Jean Geissbühler.  
Journée nautique pour les 3 classes du collège interne des Billodes.  
Cabane Monte Rosa avec la classe FS43.  
Participation active à "*La Rencontre*" et tenue d'un stand.
- Juillet        Torrée de fin d'année sur les Monts, avec l'ensemble de l'institution.  
Organisation par 2 jeunes étudiantes du CIFOM, dans le cadre de leur travail de maturité, d'une journée du rire proposée au groupe des "Petits".  
Déménagement du groupe des AdosFilles dans les nouveaux locaux de Monts 28.  
Joutes sportives du collège des Billodes.
- Août            Camp d'été dans le Jura.  
Spectacle du festival de rue, "*La Plage des 6 Pompes*".

- Septembre Participation de trois jeunes au *Raid Aventure* organisé par la Police de proximité.  
Tournoi de football à la Fondation Borel à Dombresson.  
Spectacle de Marie-Thérèse Porchet au Théâtre Casino, Le Locle.  
Sortie pédagogique aux Mines de la Presta à Travers avec la classe FS43.  
Sortie pédagogique de la classe FS43 à la chocolaterie du Val-de-Travers.  
Sortie pédagogique au Peu-Péquignot avec la classe FS42.  
Stand au marché d'automne de la ville du Locle.
- Octobre Camp d'automne en Camargue.
- Novembre Visite du centre de formation Prof-in à Courtepin.  
Spectacle au Théâtre Casino de "*120 secondes présente : La Suisse*" par Vincent Kuchol et Vincent Veillon.
- Décembre Fête de Noël avec les enfants et leur famille.  
Apéritif dînatoire organisé par les 3 classes pour tous les pensionnaires et le personnel du Centre pédagogique "Les Billodes"



## BILAN DE L'EXERCICE 2013

ACTIF	Fr.	PASSIF	Fr.
Caisse	10'570.65	Créanciers	52'781.06
Chèques postaux	55'247.05	Banque	1'304'909.94
Banque	268'341.50	Emprunts hypothécaires	4'518'571.60
Titres	7'950.30	Passifs transitoires	527'606.39
Timbres poste	1.00	Capital	474'635.50
Débiteurs	221'134.35	Réserve spéciale immeuble Monts 24a	30'780.20
Autres débiteurs	1'235.85	Réserve spéciale camps d'entraide	28'097.79
Fonds jeannots c/c	50'504.32	Réserve spéciale des dons et timbres	143'830.95
Actifs transitoires et stocks	515'982.50	Réserve don anonyme, Genève	100'000.00
Immeubles	5'751'971.09	Legs Quartier	114'169.35
Equipement de l'exploitation	202'552.05	Legs Savoie	85'092.30
Informatique et communications	56'743.43	Avance en couverture de l'excédent	2'308'640.00
Véhicules à moteur	12'008.00	Réserve prévoyance.ne	474'300.00
Excédent des charges reporté	3'009'172.99		
	<hr/>		
	10'163'415.08		10'163'415.08

**Mouvement du compte  
"Excédent des charges reporté"**

Solde à nouveau au 1er janvier 2013	2'489'113.29		
Avances subventions reçues		2'240'000.00	
Solde subvention Etat		256'620.90	
Décomptes finaux hors cantons	9'311.50		
Corrections après bouclage hors canton		1'804.00	
Arrondi:	0.11		
	<hr/>		
	2'498'424.90		2'498'424.90

## COMPTES D'EXPLOITATION 2013

	Fr.	Fr.	
<b>CHARGES</b>		<b>RECETTES</b>	
30 Salaires bruts	2'870'795.43	60 Compens Coûts intracantonal	333'596.30
37 Charges sociales	628'862.05	61 Compens Coûts extracantonal	703'248.00
38 Frais du personnel	38'433.45	62 Contrib. CNPea	54'962.65
39 Honoraires pr prestations de tiers	194'919.70	63 Produit "Usine à café"	3'669.40
40 Frais médicaux et soins sanitaires	4'858.23	65 Prestations aux usagers	0.00
41 Nourriture	146'913.30	66 Loyers de tiers	91'952.65
42 Lingerie - Vêtements	4'612.10	665 Intérêts banque bruts	565.45
421 Achats pr le ménage	8'803.15	680 Retenues au personnel	99'926.50
422 Lessive et nettoyage	7'782.30	689 Produits divers	3'359.51
430 Frais d'immeubles	53'284.00	691 Redistrib produit taxe CO2	526.65
431 Mobilier et machines	3'987.90	693 Subventions fédérales du DFJP	547'502.00
432 Frais de véhicules	2'596.70	695 Contribution canton (DECS)	211'446.35
44 Investissements non activés	707.95		
442 Intérêts et frais de banque	27'077.80		
444 Intérêts hypothécaires	91'249.90		
445 Amortissements immeubles	99'728.50		
446 Amortissement mobilier et machines	20'785.00		
447 Amortissement véhicules	9'032.00		
448 Amortissement informatique	19'982.00		
449 Amort Emprunt prévoyance ne	474'300.00		
450 Electricité	32'599.30		
451 Gaz	24'364.25		
452 Combustible	78'618.65		
455 Eau	23'870.85		
460 Matériel scolaire et de formation	3'320.60		
461 Matériel pr travaux manuels	1'183.10		
462 Bibliothèque	452.11		
463 Gestion de l'animation	19'122.14		
464 Excursions et visites	1'368.30		
465 Camps	18'000.00		
467 Matériel thérapie, sport et audio-visuel	4'272.35		
47 Bureau et administration	99'377.89		
490 Assurances - accidents + RC	30'414.10		
491 Taxes et redevances véhicules	1'894.90		
492 Evacuation déchets/eaux usees	3'730.55		
495 Frais d'aumônerie	6'708.00		
499 Matériel décoration, divers	1'919.90		
		Excedent de charges 2013	3'009'172.99
			<b>2'050'755.46</b>

## CHARTRE ETHIQUE ET QUALITE DE L'INSTITUTION

### PROCESSUS DE DECISION ET D'ADMISSION

#### **Les principes éthiques et qualité liés aux conditions d'accueil de l'enfant et de sa famille :**

- 1. Nous offrons un accueil et des prestations équitables à l'enfant, à sa famille et au service placeur sans aucune discrimination et assurons notre devoir de discrétion.*
- 2. Nous traitons la demande de placement avec le souci permanent de faire prévaloir l'intérêt de l'enfant afin de lui offrir un accueil adapté à ses besoins.*
- 3. Nous évaluons la situation de l'enfant avec professionnalisme et l'informons, ainsi que les personnes concernées, de l'ensemble des prestations et des modalités de placement.*
- 4. Nous écoutons et accompagnons la demande de placement de l'enfant, de sa famille et du service placeur ainsi que leurs attentes et veillons à organiser, dans les meilleures conditions possibles, son admission.*
- 5. Nous mettons en œuvre, dans la mesure du possible, les moyens pour regrouper les fratries si la situation familiale l'exige et qu'elle ne porte pas atteinte à l'intérêt des enfants.*
- 6. Nous considérons au mieux la sensibilité de l'enfant, sa maturité, et sa personnalité pour désigner au plus tôt un éducateur référent du suivi.*
- 7. Nous nous attachons collectivement durant tout le processus de placement à favoriser, à terme et dans la mesure du possible, le retour de l'enfant dans sa famille.*

**Les principes éthiques et qualité liés au déroulement de la prise en charge éducative, de l'accompagnement scolaire, du suivi thérapeutique de l'enfant/relations avec la famille :**

8. *Nous honorons, en tant que personnel qualifié, rigoureux et responsable, l'ensemble de nos missions.*
9. *Nous assurons des espaces conformes aux normes de sécurité et d'hygiène en vigueur et veillons à optimiser la qualité du cadre de vie à travers une gestion d'économie raisonnée et de développement durable.*
10. *Nous veillons au quotidien à offrir à l'enfant des espaces de vie et d'apprentissages confortables, sécurisants, sereins et chaleureux, propices à son développement.*
11. *Nous encourageons la construction de relations stables, durables et de confiance avec l'enfant tout en favorisant, dans son intérêt, le maintien et la consolidation des liens relationnels avec sa famille et son contexte religieux, culturel et social.*
12. *Nous veillons à favoriser la participation active de l'enfant et de sa famille dans l'élaboration et la réalisation d'un projet individualisé.*
13. *Nous proposons un accompagnement et un suivi adaptés à l'évolution de l'enfant, de son rythme, de la singularité de son histoire familiale, de ses ressources cognitives, émotionnelles et relationnelles.*
14. *Nous associons autant que possible la famille à l'accompagnement pédagogique, au suivi éducatif et éventuellement thérapeutique de leur enfant en l'informant régulièrement de son évolution avec clarté et objectivité.*
15. *Nous travaillons en étroite collaboration et concertation avec l'ensemble des professionnels et acteurs intervenant dans le suivi et l'accompagnement de l'enfant afin de répondre au mieux à ses besoins particuliers.*
16. *Nous veillons à la complémentarité et au respect des compétences de chacun ainsi qu'à la reconnaissance mutuelle des attributions spécifiques.*
17. *Nous posons un regard critique constant sur nos pratiques professionnelles, sur l'organisation de la vie institutionnelle et sur la gestion de nos ressources humaines et matérielles, afin d'adapter nos prestations à l'évolution des besoins des usagers et de la société.*

**Les principes éthiques et qualité liés au projet de départ et à la suite.**

18. *Nous adaptons, en concertation étroite avec l'enfant, sa famille et les partenaires concernés, le projet individuel afin de préparer progressivement son départ, son orientation scolaire et/ou professionnelle ainsi que son futur lieu d'accueil.*

19. *Nous accordons une attention particulière aux rituels de départ afin d'accompagner l'enfant et ses pairs dans ce processus.*

20. *Nous offrons à l'enfant et à sa famille une opportunité d'appui et/ou de maintien de contact au-delà de sa sortie afin de les soutenir durant la période de transition de cette nouvelle orientation.*

La charte éthique et qualité du Centre pédagogique  
a été approuvée par le Conseil de Fondation  
le 23 juin 2014

## Reconnaissance

A toutes les personnes qui, au cours de cette année, ont eu une pensée généreuse pour notre Fondation, nous tenons à exprimer notre gratitude.

Vos dons sont un apport précieux au financement des activités organisées pour nos pensionnaires, ils nous permettent aussi d'acquérir des équipements de loisirs très utiles à notre démarche pédagogique.

## **Merci pour eux !**

Merci aussi pour nous, éducateurs et enseignants, qui voyons à travers votre geste tout l'intérêt que vous portez à la cause pour laquelle nous nous mobilisons. Votre générosité nous encourage à poursuivre notre tâche !

Baume F. et C., La Chx-de-Fds  
Boucherie Centrale, Le Locle  
Breitling Chronométrie S.A., La Chx-de-Fds  
Cash Fruits Sàrl, La Chx-de-Fds  
Celsa Charmettes S.A., Romont  
Cofely S.A., Neuchâtel  
Dentan S.A., Marin-Epagnier  
Frey Fleurs, Le Locle  
Garage des Montagnes, La Chx-de-Fds  
Gilliard A., Le Locle  
Inderwildi E. et B., La Chx-de-Fds  
Jordan P., Le Locle  
La Littéraire, Le Locle

Lavanchy E., Neuchâtel  
Maire M. et J.-A., Les Ponts-de-Martel  
Miloda L., Le Locle  
Mobilière assurance, La Chx-de-Fds  
Monard Y., Les Ponts de Martel  
Montandon Ch., Vandoeuvres  
Montbrillant S.A. Clinique, La Chx-de-Fds  
NAGRAID S.A., Le Crêt-du-Loele  
Nardin Ulysse S.A., Le Locle  
Nussbaum B., La Chx-de-Fds  
Photo du Temple, Le Locle  
Prétot S.A., Le Locle  
Von Kaenel S.A., La Chx-de-Fds



